



COMMUNIQUÉ DE SYNTHÈSE

Paris, le 30 mars 2011

« La France dans une Europe multilingue : Opportunités et défis » Colloque du 23 mars

« Celui qui ne connaît pas les langues étrangères ne connaît rien de sa propre langue ».

Johann Wolfgang von Goethe

Le 23 mars 2011, Cambridge ESOL, département de l'Université de Cambridge spécialiste de la certification en langue anglaise, organisait un colloque consacré à la promotion du multilinguisme et à l'analyse comparative de l'apprentissage en langues étrangères des Français face au reste de l'Europe. Des intervenants experts français et internationaux issus du monde de l'enseignement, de l'entreprise ou encore des institutions européennes ont pu y délivrer leurs résultats d'études ainsi que leurs analyses et recommandations.

L'ensemble des intervenants a unanimement reconnu que, à la faveur de la mondialisation/globalisation des échanges commerciaux et culturels, le pluri/multilinguisme joue, et jouera de façon croissante, un rôle moteur essentiel dans le développement économique et social de nos sociétés tant sur le plan de l'entreprise que de l'individu. En revanche, des efforts importants restent à faire pour obtenir des résultats à la hauteur des enjeux et offrir à l'enseignement des langues vivantes la place et la reconnaissance qui s'imposent.

Pour sa part, Cambridge ESOL encourage le multilinguisme qu'il considère comme un réel atout individuel et collectif en termes d'économie globale, de culture et d'éducation. En qualité de membre fondateur d'ALTE¹, Cambridge ESOL s'implique fortement dans le soutien au multilinguisme, en rendant publiques des études de référence, en consolidant ses partenariats avec le Conseil de l'Europe ou en menant et publiant des recherches fondamentales sur l'apprentissage et la certification en langues.

Le niveau des apprenants français en anglais depuis 2004 : de bons résultats à nuancer

L'étude comparative menée auprès de milliers de candidats aux examens de Cambridge ESOL en 2010 par Andrew Balch, responsable du département évaluation de Cambridge ESOL, sur un panel de 5 pays européens (Allemagne, Espagne, Italie, Portugal et France) à propos du niveau en anglais des apprenants français atteste d'une baisse générale des résultats européens pour les niveaux bas et intermédiaires (de A2 à B2) et paradoxalement, d'une hausse significative des résultats pour les niveaux supérieurs de certification (C1 et C2).

Ces scores se vérifient dans tous les pays concernés par l'étude, à l'exception notable du Portugal qui enregistre depuis 2004 une forte progression de ses résultats, quelque soit le niveau analysé.

La France, conformément à la tendance européenne générale, obtient des résultats en baisse dans les niveaux de certification inférieurs, comme le KET ou le PET, mais affiche une belle réussite en progressant sensiblement dans les niveaux supérieurs (FCE, CAE, CPE).

Ce constat se retrouve également dans l'étude détaillée des compétences (communication parlé ou écrite, compréhension générale, lecture, écoute, contexte professionnel ou technique...) requises pour chaque niveau de certification pour les apprenants français. Depuis 2004, les premiers niveaux (KET, PET) démontrent une baisse générale, quelle que soit la compétence évaluée. A contrario, les niveaux supérieurs progressent, parfois de façon spectaculaire et générale pour les titulaires de CPE (niveau le plus élevé de certification européen C2).

En résumé, la France se place dans la moyenne des pays européens quant au niveau en anglais de ses apprenants.

De manière générale, depuis 2004 les résultats des bas niveaux de certification ont stagné, voire reculé

¹ Association qui regroupe les principales institutions européennes expertes en évaluation linguistique :

Alliance Française, Centre International d'Études Pédagogiques, CCIP, Institut Goethe, Institut Cervantès

contrairement aux niveaux élevés qui enregistrent une importante progression.

Les experts s'accordent pour y voir la conséquence d'un système économique mondialisé où, l'ouverture aux marchés transfrontaliers s'impose comme une nécessité pour le développement de bon nombre d'entreprises. Entreprises qui, de fait, ont des besoins grandissants en personnel de haut niveau compétent et expert en langues étrangères (et plus particulièrement l'anglais, qui reste, encore de loin, la première langue étrangère enseignée).

Ce constat est particulièrement notable en France, où depuis 2004, la progression des capacités en anglais des personnels dirigeants et encadrants est très forte. Il semble alors évident que ces bons résultats soient les fruits des politiques d'évaluation et de formation développées par les entreprises.

Toutefois, la nuance s'impose au regard des résultats obtenus par les niveaux inférieurs de certification, qui représentent majoritairement les élèves du secondaire.

Les Grandes Écoles françaises et l'apprentissage des langues : objectif niveau C1

David Horner, responsable des langues à ENSAE Paris Tech, constate que 60% des élèves des Grandes Écoles s'estiment mal préparés au travail dans un contexte international. Cette appréciation négative est également partagée par une majorité d'employeurs français qui considèrent le niveau en anglais des étudiants globalement insuffisant, surtout à l'oral. Aujourd'hui, dans les Grandes Écoles, le niveau moyen en anglais est estimé en B2 (minimum exigé – atteint par environ 60% des élèves), alors que le niveau « souhaitable » selon le CTI² devrait être le niveau supérieur C1, compte tenu des exigences des futures fonctions de manager de haut niveau (atteint par seulement 15% des étudiants).

Toute une série de solutions visant à faire progresser le niveau général des étudiants sont préconisées. Nombre d'entre elles engagent les Grandes Écoles vers une remise en question de leur système d'enseignement des langues. Par exemple, le CTI et les entreprises réclament de concert aux Grandes Écoles une meilleure évaluation des compétences en langues. Ils interpellent également les pouvoirs publics au sujet de la politique d'enseignement des langues au collège et au lycée, qu'ils jugent insuffisante et inadaptée. Dans ses conclusions, David Horner propose d'axer l'enseignement sur les compétences professionnalisantes requises par la CTI, la CEMS³ et les entreprises, d'évaluer les compétences par la performance, d'insister sur l'enseignement et la reconnaissance d'une deuxième langue vivante (LV2) ou encore de remettre en cause le système, largement utilisé par les établissements, du vacatariat pour les enseignants qui conduit à un manque d'investissement.

Le multilinguisme comme facteur de développement humain

Aujourd'hui en Europe, contrairement aux idées répandues avant 1960, le bi/multilinguisme est considéré comme un atout pour le développement humain. L'apprentissage précoce d'une langue étrangère chez les jeunes enfants (maternelle et primaire) favorise et consolide la maîtrise de la langue maternelle. Ces conclusions sont extraites de l'étude sur les mécanismes d'apprentissage des langues menée par Piet Van de Graene, linguiste de l'Université de Bruxelles et expert auprès du Conseil Européen pour les Langues (ELC). À travers l'analyse de projets d'apprentissage précoce tel que EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Étrangère) appliqué à des élèves de maternelle et primaire, il ne constate aucun aspect négatif chez les enfants concernés par ce type de projet éducatif mais au contraire une plus-value cognitive significative.

L'éducation multilingue s'avère être un outil performant tant pour assurer un bon développement personnel de l'enfant que pour optimiser ses capacités présentes et ses compétences futures.

L'expérience « physique » d'une langue comme clé du succès

En partant du postulat que le plurilinguisme est une richesse, tous les experts s'accordent à dire qu'un des facteurs essentiels pour la maîtrise d'une langue étrangère passe par la connaissance de la culture du ou des pays rattachés à la langue enseignée. À l'instar de Marie-Christine Lemardeley, présidente de L'Université Sorbonne Nouvelle-Paris III, qui incite fortement les étudiants à faire « l'expérience physique » d'une langue dans le cadre de leurs études, notamment par le biais de programmes comme ERASMUS ou en s'engageant dans des Masters internationaux. Du côté des entreprises, la tonalité est la même. Air France, estime pour sa part, que le manque de connaissance des aspects interculturels est une barrière à la communication et souhaite une amélioration des méthodes d'enseignement des langues en y intégrant plus largement la dimension culturelle.

2 CTI : Commission des Titres d'Ingénieur

3 CEMS : Community of European Management Schools

Dans l'Union Européenne, l'anglais reste la première langue enseignée alors que l'allemand est aujourd'hui la première langue parlée

Avec l'élargissement de l'Union Européenne vers les pays de l'Est, le poids de l'allemand s'est renforcé. L'allemand est devenue la première langue de l'Europe, la langue la plus parlée (20%), devant le français (15%), l'anglais (14%), l'espagnol et le polonais (9%), l'italien (13%).

Les échanges franco-allemands (plus de 2 200 jumelages entre villes et régions), le tourisme (chaque année, la France est la destination de plus de 13 millions d'Allemands), les échanges universitaires (6 000 étudiants français en Allemagne et 13 000 allemands en France), les échanges commerciaux (50% des échanges commerciaux de la France s'effectuent avec l'Allemagne et représentent plus de 550 000 emplois) font de la langue allemande un véritable passeport pour l'Europe multilingue et la 2ème langue la plus recherchée sur le marché de l'emploi.

Les nouveaux États membres de l'Union Européenne considèrent l'allemand (42%) comme la langue la plus utile pour le développement personnel, aux côtés de l'anglais (72%), qui, plus qu'une langue étrangère, est devenue langue utilitaire par excellence.

Parallèlement, sur le plan de l'apprentissage et de l'enseignement des langues, la place de l'espagnol et du français reste prédominante au sein de l'Union. Derrière l'anglais (69%), le français (7%) et l'espagnol (6%) restent en effet les langues étrangères les plus étudiées.

En revanche, les sections bilangues allemand-anglais ont considérablement augmenté entre 2002 (14 971 élèves) et 2009 (69 579). Des constats très positifs qui doivent encourager la poursuite du bilinguisme dès la 6^{ème}. La politique du bilinguisme profite en effet aux deux langues, les élèves progressent plus vite dans la nouvelle langue et réussissent mieux que les autres.

L'éducation plurilingue en Europe ou la nécessité de modifier les mentalités

Langues de communication, d'échanges, de culture ou langue en expansion.... La maîtrise de plusieurs langues associée à l'expérience de plusieurs cultures est aujourd'hui rendue nécessaire par la diversité croissante des langues présentes en Europe et les configurations multiples des répertoires linguistiques dont les enfants disposent à l'école.

Les entreprises ont de plus en plus de difficultés à recruter du personnel possédant des compétences linguistiques autres que l'anglais.

La qualité de l'enseignement des langues vivantes est donc primordial pour déterminer les objectifs en termes de compétences linguistiques attendues à l'issue de chaque cycle scolaire et à l'entrée sur le marché du travail, enrichies de connaissances culturelles et inter-culturelles.

Les réalités économiques d'aujourd'hui font de la maîtrise des langues étrangères une compétence indispensable pour les entreprises. Toutefois, le niveau général en France, bien qu'il soit en progrès, ne satisfait pas encore pleinement la demande. Pour ce faire, il faudrait notamment améliorer les liens entre entreprises et système éducatif dans le domaine linguistique : d'une part, mieux articuler les politiques linguistiques européennes, nationales, régionales et locales aux besoins des entreprises, et d'autre part, inciter les entreprises à accroître leur expérience dans la gestion des compétences linguistiques.

Pour Edgar Morin : « l'analphabétisme du XXI^{ème} siècle sera réservé à ceux qui ne sauront pas apprendre, désapprendre et réapprendre... ». Et Jean-Claude Lasnier (expert auprès du Conseil de l'Europe pour les langues) d'y ajouter ici : « ... les langues et les cultures étrangères ».

Contact presse :

BondPR : Françoise Laigle – 06 13 61 43 12 – francoise@bprfrance.com

À propos de Cambridge ESOL

www.cambridgeesol.fr

Cambridge ESOL (English for Speakers of Other Languages) est un département de l'Université de Cambridge (Royaume-Uni) spécialiste et leader mondial de la certification en langue anglaise. Cambridge ESOL propose la gamme la plus complète d'évaluations en langue aux apprenants et aux enseignants d'anglais. Plus de 3,5 millions de candidats à travers le monde (130 pays) passent ces examens chaque année.

Ces diplômes favorisent la mobilité professionnelle, une meilleure sélection d'établissements d'études supérieures (grandes écoles ou universités), ils aident à l'entrée et à la progression dans la vie professionnelle. Des qualifications reconnues sur le plan international par plus de 11 000 employeurs, universités et organismes gouvernementaux.

Les évaluations proposées par Cambridge ESOL sont alignées sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Elles constituent d'une certaine manière la base du CECRL.